



Programmation Politique de la ville

Rencontre départementale Nord

Mardi 10 juillet 2018

Lieu :

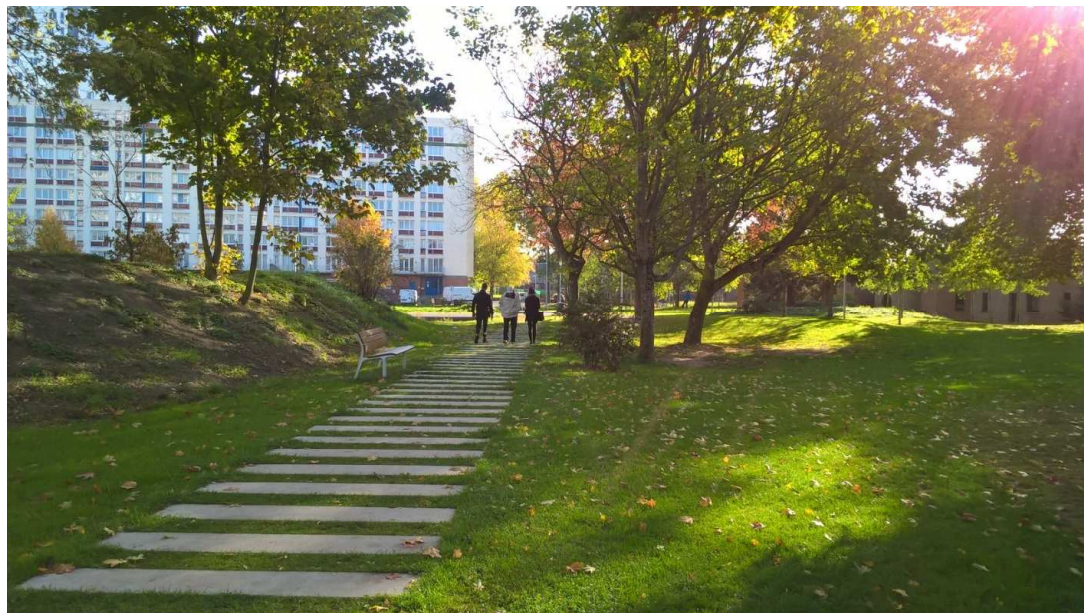
Lille

Marie SIOEN, IREV,

Claire QUESNEL et Elise COUELLE, Préfecture du Nord,

Frédéric AUTIN et Salah NOUI, Conseil Régional Hauts-de-France

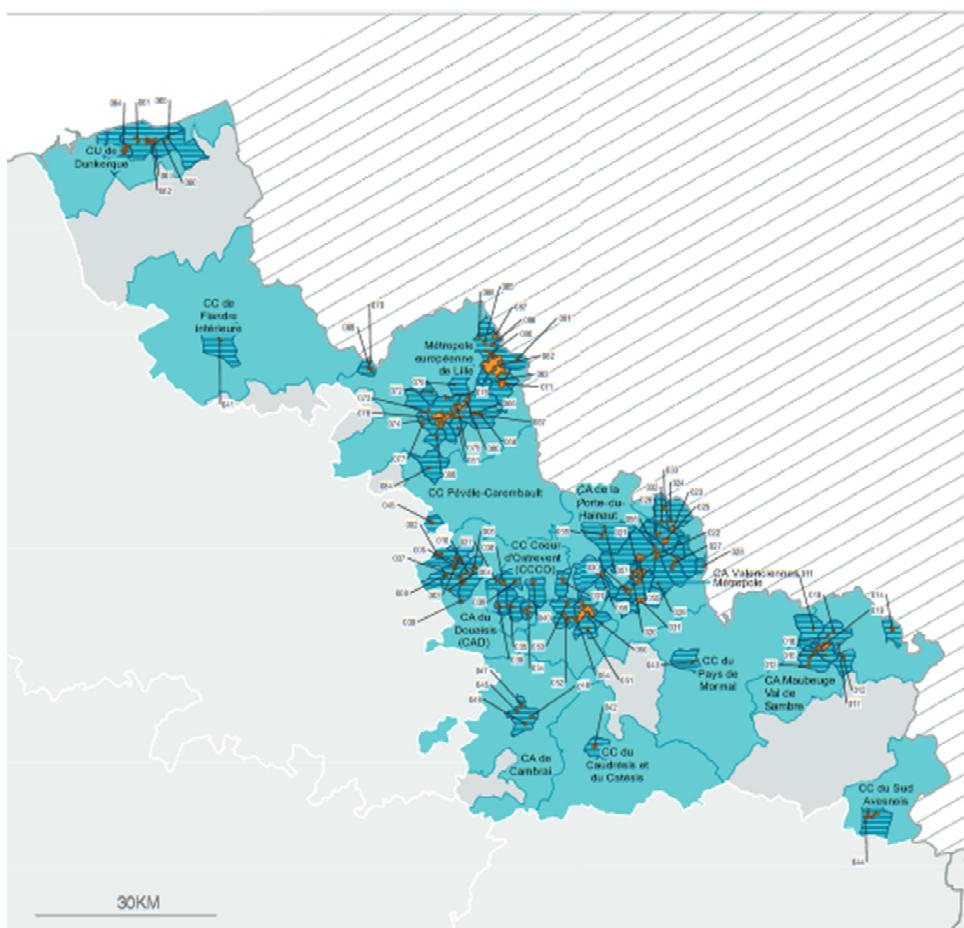
François SCHMITT, Département du Nord







▶ ORDRE DU JOUR

- ✓ 09h30 – 09h45 : Introduction
- ✓ 09h45 – 10h45 : Retour sur quelques actions illustratives de la programmation
- ✓ 10h45 - 11h45 : Quelles modalités et orientations pour la programmation Politique de la ville 2019 ?
- ✓ 11h45 – 12h00 : Conclusion

► Politique de la ville dans le Nord



La géographie prioritaire de la politique de la ville 59 - NORD

-  Quartier en politique de la ville (QPV)
-  Code de QPV
-  Commune ayant un ou plusieurs QPV
-  Intercommunalité* concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



- ✓ 13 contrats de ville
- ✓ 92 QPV
- ✓ 26 PRU (13 QIN 13 QIR)

Atlas des quartiers prioritaires, CGET, 2017



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

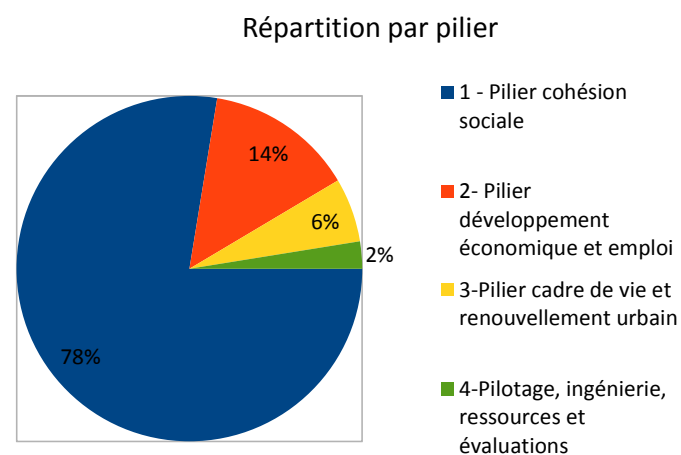
Note de cadrage départementale 2019

-

Cadre d'intervention des crédits spécifiques de la politique de la ville

Bilan des crédits alloués en 2017

Total	16 412 740 €	100 %
1 - Pilier cohésion sociale	12 733 590 €	77,6%
2- Pilier développement économique et emploi	2 279 337 €	13,9%
3-Pilier cadre de vie et renouvellement urbain	984 243 €	6%
4-Pilotage, ingénierie, ressources et évaluations	415 570 €	2,5%



Montants alloués par dispositif

Dispositif	Montant
Contrats de ville	15 053 472 €
> <i>Dont PRE</i>	5 075 834 €
> <i>Dont VVV</i>	691 824 €
CIEC	662 784 €
Enveloppe hors-CV	486 246 €
Cordées de la réussite et parcours d'excellence	150 000 €
Séjours CGET – ANCV	60 238 €



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Quelques actions illustratives (1/3)

Action : "Opération Ville Vie Vacances (VVV)" portée par le centre d'animation du nouveau monde à Hazebrouck (2017)

Public cible : jeunes âgés de 11 à 18 ans > 6 filles, 6 garçons

Objectif de l'action : sensibilisation à la création d'entreprises

Déroulé de l'action :

> camp itinérant de 11 jours à la découverte des métiers : ostréiculteur à Cancale, métier du papier à la Roche-sur-Yon, usine Airbus A380 à Blagnac, visite de "l'aventure Michelin" à Clermont-Ferrand.

> projet élaboré par les jeunes : programme, prises de contacts téléphoniques pour l'organisation des visites

> Opération VVV qui va être réitérée cet été.



PRÉFET DU NORD

Quelques actions illustratives (2/3)

Action : "Prends soin de toi" portée par le PRE d'Armentières

Public cible : adolescent (3 filles, 3 garçons)

Thématique de l'action : l'action relève du développement personnel (mieux-être, estime de soi, confiance en soi et affirmation de soi).

Objectif de l'action : il s'agit de rompre le processus de mésestime de soi chez les adolescents par le développement de compétences psychosociales.

Les objectifs spécifiques varient d'un jeune à l'autre : encourager une démarche de soins, stimuler la conscience de soi et des autres, encourager une activité physique régulière, appréhender le regard des autres, apprendre à canaliser son stress, aider le ou la jeune à améliorer son estime et son image, diriger vers les établissements de droit commun en matière de santé.

Déroulé de l'action : l'action se déroule en groupe restreint autour de plusieurs thématiques : l'hygiène, l'alimentation, le stress et l'image du corps.



PRÉFET DU NORD

Quelques actions illustratives (3/3)

Action : "Réseau conseil jeunes", portée par le CAPEP (comité d'action pour l'éducation permanente)

Public cible : jeunes diplômés de -26 ans

Thématique de l'action : emploi

Objectif de l'action : répondre à la demande d'emploi des jeunes. Faciliter le retour et le maintien dans l'emploi durable de ces jeunes.

Déroulé de l'action :

- > accueil des jeunes via un partenariat de proximité avec les structures locales (missions locales, Pôle Emploi, club de prévention, CCAS) et entretien individuel
- > accompagnement personnalisé vers l'emploi : proposer des rencontres avec des employeurs, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche
- > mise en relation avec les entreprises locales
- > accompagnement post-embauche afin de limiter les risques de rupture de contrat



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Trois priorités énoncées par le Président de la République lors de son discours du 22 mai dernier : **Orientations générales - 2019**

- **garantir les mêmes droits aux habitants des quartiers qu'aux habitants des autres territoires**, et garantir notamment la sécurité pour chaque habitant.

> L'adaptation et le renforcement des politiques publiques déployées par chacun des partenaires doivent continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires. La complémentarité entre les actions de droit commun et les actions relevant de la politique de la ville doit être recherchée prioritairement.

- **favoriser l'émancipation**, qui passe en premier lieu par l'école, par la formation et l'emploi, mais également par l'accès à la culture.

- **refaire République**, en s'attaquant notamment aux discriminations, essentiellement dans le domaine de l'emploi.



PRÉFET DU NORD

Focus sur le pilier développement économique et emploi

Emploi :

- repérage, accueil, information et accompagnement de 1^{er} niveau (premier accueil).
- accompagnement à l'insertion professionnelle, notamment un accompagnement renforcé des jeunes
- mise en relation demandeurs/employeurs : soutien aux rencontres avec entreprises et employeurs et actions en faveur de la diversité
- prévention et lutte contre l'illétrisme : accès aux savoirs de base et aux compétences clés

Développement économique :

- appui à la création d'activité : sensibilisation à la création d'activité, détection et soutien à l'émergence de projets, accompagnements de projets et accès aux financements.
- développement économique via l'accompagnement et la promotion économique d'un projet local, l'accès aux locaux d'activité, le soutien à

Calendrier de la programmation 2019

Dates	Actions	Commentaires
Au plus tard le 15 octobre 2018	Lancement des appels à projets des contrats de ville	Diffusion aux porteurs de projets (collectivités et associations)
31 décembre 2018	Date limite pour solliciter le report d'une action qui ne s'achèvera pas avant le 31 décembre 2018	Envoi d'un courrier, à l'attention de Monsieur le préfet délégué pour l'égalité des chances, justifiant la demande de report jusqu'au 30 juin 2019
Janvier 2019	Transmission des bilans PRE 2018	Le bilan doit avoir été préalablement saisi en ligne sur l'extranet ADDEL du CGET.
31 janvier 2019	Date limite de transmission des bilans définitifs 2018 (hors PRE) pour les actions sollicitant un renouvellement de subvention	Le bilan doit avoir été préalablement saisi en ligne sur l'extranet ADDEL du CGET.
30 juin 2019	Date limite de transmission des bilans définitifs pour les actions financées en 2018 mais non reconduites en 2019	A défaut de la production de ces documents, et après relance, un titre de recette sera émis.
30 septembre 2019	Date limite de transmission des bilans pour les actions financées en année scolaire en 2018	A défaut de la production de ces documents, et après relance, un titre de recette sera émis.



PRÉFET DU NORD

Règles de financement (1/2)

Les actions déposées doivent prioritairement cibler les habitant-es des QPV.

Les crédits Etat spécifiques à la politique de la ville sont dédiés exclusivement aux habitant-es des QPV, avec un taux de co-financement maximal de l'Etat de :

- 80% max pour les actions nouvelles,
- 50% max pour les actions reconduites,
- 30% max pour les actions reconduites pour la dernière année + pour les dossiers ingénierie.

Subvention sollicitée supérieure ou égale à **5 000 €**

L'action doit se dérouler **hors temps scolaire**.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Règles de financement (2/2)

Les charges indirectes / **frais de structure** sont les dépenses liées à l'administration et à l'organisation de la structure (salaires des permanents, loyers, assurances, etc).

Les charges directes sont les dépenses imputables à l'action : salarié de la structure dédié à l'action, prestations de service d'intervenants extérieurs.

Les **frais d'achats** sont pris en charge par les crédits PV Etat à hauteur de **10% max du coût total de l'action** (cf. fiche moyens à compléter).

Les crédits de droit commun doivent être mobilisés et affichés en valorisation.

Pas de cumul avec les crédits PV de la DRJSCS.

Nouveauté : possibilité de co-financement Etat / conseil régional, notamment sur les DRJSCS.



PRÉFET DU NORD

PRE (1/3)

Principes généraux:

- le PRE s'adresse aux enfants âgés de 2 à 16 ans résidant exclusivement en QPV (les établissements de l'éducation prioritaire ne sont plus éligibles) et qui rencontrent un cumul de difficultés.
- le parcours doit être individualisé et répondre aux problématiques propres liées à l'enfant (contexte familial, contexte social, santé, problèmes comportementaux, apprentissage, soutien à la parentalité...).
- le suivi individualisé est mis en place **après examen** de la situation de l'enfant par une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) en lien et avec l'accord des parents.
- les actions proposées reposent sur un diagnostic partagé avec les acteurs concernés (services de l'État, collectivités locales, associations...). Les actions s'inscrivent hors temps scolaire.
- la présence de l'Education nationale au sein des EPS et dans les instances de pilotage. Plus largement, il s'agit d'associer, de mobiliser et d'intégrer les acteurs sociaux, notamment ceux de la CAF et du conseil départemental du Nord dans les instances de pilotage ainsi que la représentativité des parents d'élèves.



PRÉFET DU NORD

PRE (2/3)

Instruction :

Au regard de l'instruction partenariale (DASEN,DP,MPVEC), les financements par l'État des PRE sont arrêtés sur la base de différents critères et tout particulièrement :

- la complétude du dossier
- le nombre d'enfants en parcours
- les parts respectives consacrées à l'ingénierie et aux actions mises en place pour les parcours (en veillant à un certain équilibre entre elles)
- la qualité de l'accompagnement proposé par les dispositifs (public cible, qualité des parcours, taux d'individualisation, résultats obtenus, nature du partenariat noué avec l'Education nationale et les acteurs du territoire...)
- les co-financements apportés au projet dans son ensemble par les collectivités territoriales et les autres partenaires (65% - 25% - 10%)
- la capacité à mobiliser, quand nécessaire, le droit commun et les dispositifs existants sur le territoire



PRÉFET DU NORD

PRE (3/3)

Pièces constitutives:

.CERFA global à saisir sur le portail DAUPHIN

.Pièces à joindre :

.- Fiches actions 2019 (incluant le bilan intermédiaire de l'action 2018 au 30/06/2018)

.- Tableau récapitulatif des actions 2019 présentant tous les cofinancements et reprenant a minima les éléments figurant dans l'annexe jointe à la note de cadrage.

.- Tableau de bord des parcours anonymisés faisant apparaître l'évolution des enfants reprenant a minima les éléments figurant dans l'annexe jointe à la note de cadrage.

.- Ingénierie : contrats des non-titulaires 2019

.*.*.* Composition de l'EPS et des instances de pilotage (COTECH, COPIL)

.*.*.* Calendrier prévisionnel des EPS et des instances de pilotage (COTECH, COPIL)



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dauphin (1/7)

Présentation de l'outil:

Cet outil de dépôt dématérialisé des demandes de subventions a pour but de faciliter et de fluidifier la saisie et l'instruction des dossiers et de garantir aux porteurs et aux chefs de projets une transmission rapide et sécurisée aux services payeurs de l'Etat.

Le dépôt des dossiers s'effectue désormais de manière entièrement dématérialisée : abandon du papier, abandon de l'impression des formulaires CERFA, abandon de la signature manuscrite et abandon des envois postaux. Le dossier dématérialisé est conforme au CERFA 12156*05

DAUPHIN permet une instruction collaborative entre les différents services financeurs.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dauphin (2/7)

Objectifs de l'outil:

Dépôt unique : un seul dossier déposé par le porteur pour tous les partenaires signataires du contrat de ville

Une seule et unique saisie des informations relatives à l'organisme du porteur ;
à terme des données concernant l'organisme pré-renseignées grâce à
l'interconnexion du portail avec des bases de données nationales



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dauphin (3/7)

Fonctionnement:

Les demandeurs sont identifiés par le biais d'un compte de personne physique, relié à un identifiant et à un mot de passe.

Le formulaire de demande permet notamment de faire des envois automatiques : en remplissant le champ « financeur », les porteurs enverront automatiquement le dossier aux personnes concernées.

Il est possible de mettre des champs bloquant la validation, réduisant ainsi le risque d'oubli par les porteurs de projet.

Les différents services instructeurs recevront les dossiers à instruire dans une « bannette » avec un système similaire à celui d'une messagerie électronique.

La signature électronique peut être utilisée par les porteurs.



PRÉFET DU NORD

Dauphin (4/7)

Porteurs:

Première situation : porteurs déjà connus du CGET (qui ont déposé au moins une fois un dossier au cours des quatre dernières années dans l'extranet ADDEL) à l'ouverture du portail DAUPHIN, le porteur a reçu un mél l'invitant à créer son compte « usager » dans le portail DAUPHIN

Deuxième situation : nouveaux porteurs. L'accès se fait via un compte utilisateur que le porteur va créer sur le portail. Le porteur choisit son identifiant (une adresse électronique valide) et son propre mot de passe. Ce compte permettra au porteur de déposer une demande de subvention, de la modifier et d'échanger avec les instructeurs du dossier.

En cas de difficulté technique, le porteur peut saisir la cellule d'accompagnement du CGET, sur le portail DAUPHIN, dans la rubrique « Nous contacter ».



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dauphin (5/7)

La saisie en ligne:

1. Le porteur a déjà fait des demandes de subventions «politique de la ville» : le portail DAUPHIN lui permet de mettre à jour les informations relatives à son organisme
2. C'est la première fois que le porteur dépose une demande de subvention «politique de la ville». Avant la saisie en ligne du formulaire relatif à son organisme, le porteur devra préparer et saisir les informations relatives à sa structure.



PRÉFET DU NORD

DAUPHIN (6/7)

Déploiement:

Le portail DAUPHIN sera ouvert et disponible fin septembre 2018. Il ne sera donc pas possible de déposer des demandes de subventions 2019 avant cette date.

Attention : la justification devra être opérée par les porteurs de projet sur ADDEL pour toutes les subventions 2018 et antérieures. A cette fin, ADDEL restera ouvert jusqu'au 31/12/2019. Pour faciliter les accès, un lien pour accéder à ADDEL est prévu depuis le portail DAUPHIN.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Dauphin (7/7)

modalités de dépôt du dossier :

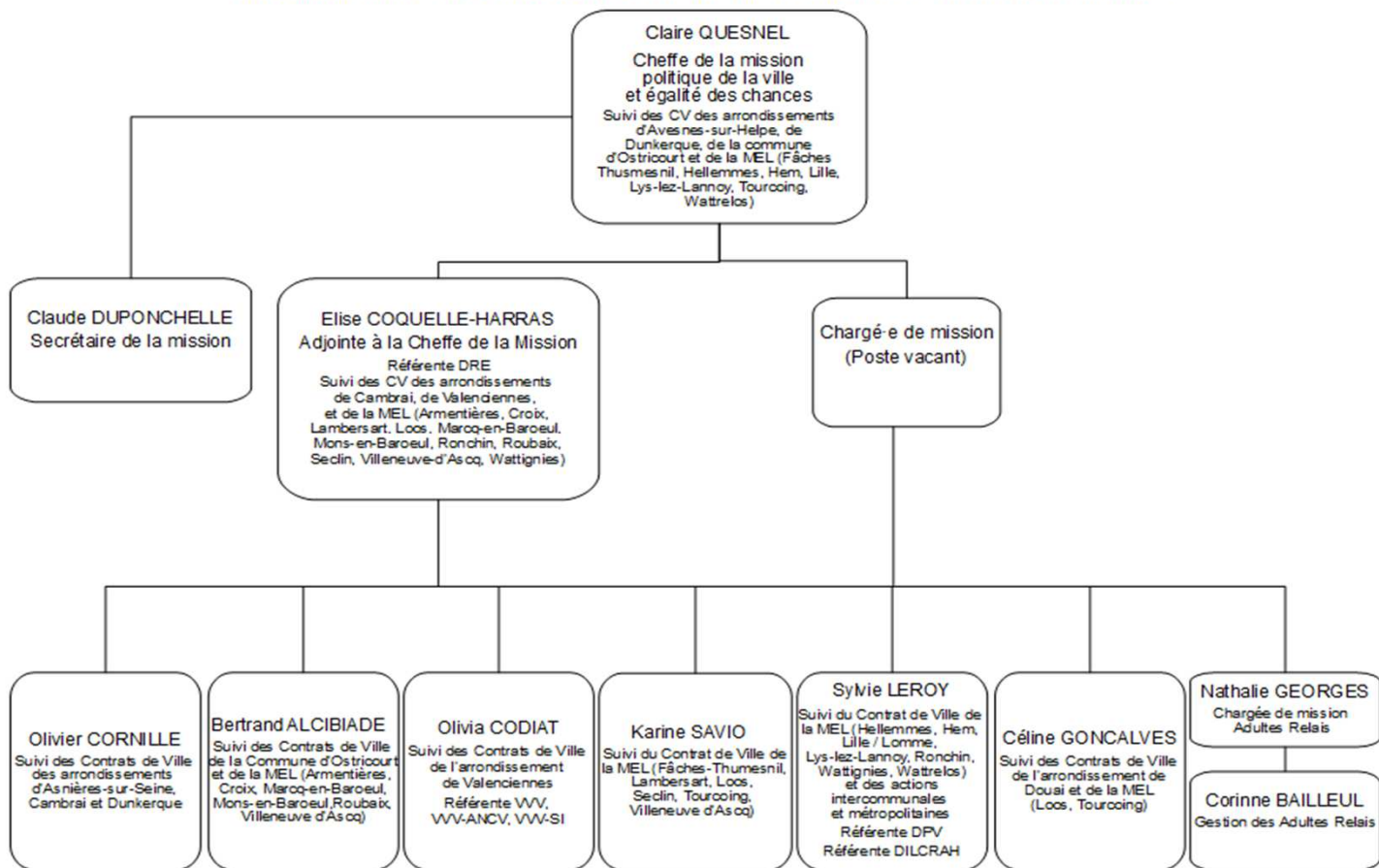
Saisie du dossier sur le portail DAUPHIN du CGET.

Le dossier doit être complet > les documents suivants doivent obligatoirement être joints :

- **fiche spécifique aux moyens** mis en oeuvre pour la réalisation de l'action,
- **fiches spécifiques au PRE et au VVV,**
- **bilan intermédiaire 2018** pour les actions reconduites,
- le **dernier bilan**, le **compte de résultat** et l'**annexe** de la structure porteuse.
- la liste des **membres du bureau**

Référents Etat PV

ORGANIGRAMME DE LA MISSION POLITIQUE DE LA VILLE ET ÉGALITÉ DES CHANCES





Politiques régionales en faveur des quartiers de la Politique de la Ville

2017 - 2021

Cadrage budgétaire : Nord

Thème : **Rénovation urbaine**

Objet : **Cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la Politique de la Ville 2017-2021**

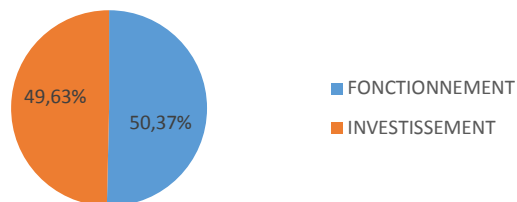
Etablissement Public de Coopération Intercommunale	Fonctionnement (en euros)	Investissement (en euros)	TOTAL
CA de Cambrai	30 174	40 724	70 898
CA de la Porte du Hainaut	127 654	140 858	268 512
CA du Douaisis	77 161	88 990	166 151
CA Maubeuge Val de Sambre	97 454	109 836	207 291
CA Valenciennes Métropole	148 275	162 041	310 316
CC Cœur d'Ostrevent	59 037	70 372	129 409
CC de Flandre Intérieure	15 101	25 240	40 342
CC du Caudrésis et du Catésis	18 361	28 589	46 950
CC du Pays de Mormal	16 396	26 570	42 966
CC du Sud Avesnois	28 070	38 563	66 633
CC Pévèle-Carembault	16 627	26 808	43 435
CU de Dunkerque	107 218	119 866	227 083
Métropole Européenne de Lille	776 930	807 819	1 584 749
TOTAL	1 518 458	1 686 275	3 204 733



Programmation 2017 Nord

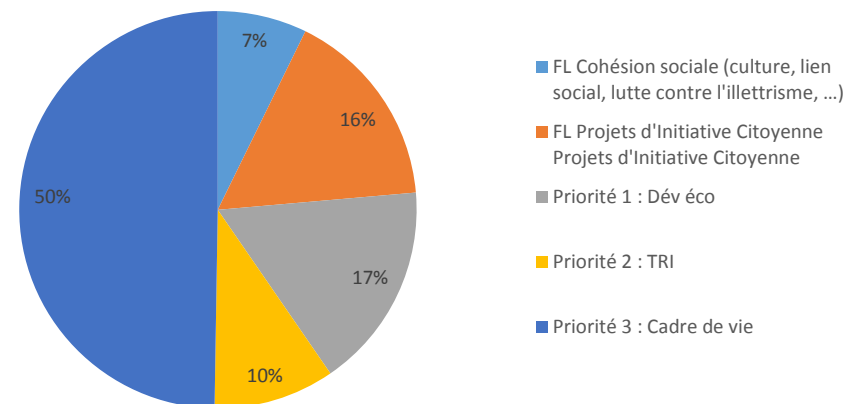
EPCI	Nb	Montant (€)
CA de Cambrai	5	50 183
CA de la Porte du Hainaut	20	247 913
CA du Douaisis	18	165 821
CA Maubeuge Val de Sambre	13	177 221
CA Valenciennes Métropole	28	310 314
CC Cœur d'Ostrevent	25	137 236
CC du Caudrésis et du Catésis	5	42 714
CC du Sud Avesnois	9	80 633
CC Pévèle-Carembault	3	43 435
CU de Dunkerque	9	214 839
Métropole Européenne de Lille	92	1 554 303
Total général	227	3 024 612

Répartition des projets



	Montant de Subvention	Nombre de projets
Figures Libres	714 577	97
Cohésion sociale (culture, lien social, lutte contre l'illettrisme, ...)	219 728	25
Projets d'Initiative Citoyenne	494 849	72
Priorité 1 : Développement économique	507 757	39
Priorité 2 : TRI / REV3	298 204	15
Priorité 3 : Cadre de vie	1 504 074	76
Total général	3 024 612	227

Ventilation des aides





Région
Hauts-de-France

Programmation 2018 (partielle) Nord

	Soutien régional à l'Emploi et à l'Innovation 2018							
	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
	Enveloppe allouée	Enveloppe consommée	Nb Projets	Reste à consommer	Enveloppe allouée	Enveloppe consommée	Nb Projets	Reste à consommer
CC de Flandre Intérieure	15 101	12 000	1	3 101	25 240			25 240
CU de Dunkerque	107 218	107 140	7	78	119 866	78 867	3	40 999
CC Pévèle-Carembault	16 627	16 627	2	0	26 808			26 808
Métropole Européenne de Lille	776 930	767 405	74	9 525	807 819	91 740	6	716 079
CA du Douaisis	77 161	69 665	12	7 496	88 990	25 000	1	63 990
CC Cœur d'Ostrevent	59 037	43 038	4	15 999	70 372	35 000	2	35 372
CA de Cambrai	30 174			30 174	40 724			40 724
CA de la Porte du Hainaut	127 654	127 654	13	0	140 858	14 200	3	126 658
CA Maubeuge Val de Sambre	97 454	75 167	8	22 287	109 836	109 836	2	0
CA Valenciennes Métropole	148 275	148 275	19	0	162 041	53 500	4	108 541
CC du Caudrésis et du Catésis	18 361	11 169	2	7 192	28 589			28 589
CC du Pays de Mormal	16 396			16 396	26 570			26 570
CC du Sud Avesnois	28 070	28 070	4	0	38 563			38 563
TOTAL NORD		1 406 210	146	112 248	1 686 275	408 143	21	1 278 132
	1 518 458	1 406 210	tx conso	92,61%	1 686 275	408 143	tx conso	24,20%

Possibilité rétro activité
au 01/01/2018

Selon
convention
/arrêté

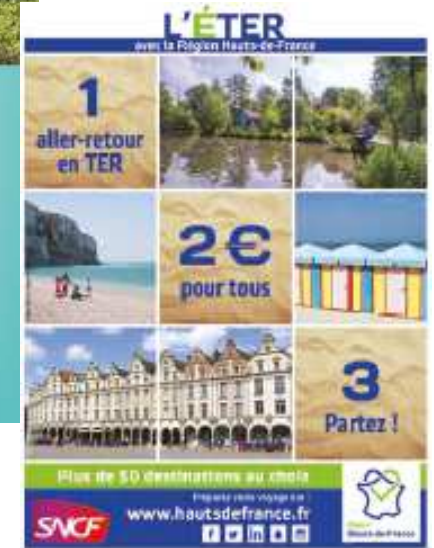
Calendrier de projet
+ résultats (RAO ...)



Région
Hauts-de-France

Programmation NQE 2018 Nord (1/2)

CA Cambrai	9 000,00
CA Douaisis	18 210,00
CA Maubeuge Val de Sambre	69 309,00
CA Porte du Hainaut	12 875,00
CA Valenciennes Métropole	79 700,00
CC Caudrésis et Catésis	4 100,00
CC Cœur d'Ostrevent	36 329,00
CC Flandre Intérieure	9 909,00
CC Pévèle-Carembault	5 516,00
CC Sud Avesnois	10 000,00
CU Dunkerque	27 600,00
Métropole Européenne de Lille	225 121,00
TOTAL NORD	
« Nos Quartiers d'Été »	507 669,00



<http://www.hautsdefrance.fr/prenez-vos-quartiers-dete/>

Programmation NQE 2018 Nord (2/2)

Association Dunkerquoise de Gestion des Equipements
Sociaux (ADUGES)

le samedi 7 juillet et le samedi 11 le vendredi 17 août 2018 -
quartier Banc Vert

PRÉSENTATION DU PROJET

Cette manifestation est un rassemblement à mi-parcours de la démarche de Nos Quartiers d'Été, regroupant associations, bénévoles et maison de quartier du Banc Vert pour une journée festive et familiale ouverte à tous les autres quartiers. Plusieurs univers ludiques sont organisés sous forme d'un village du jeu pour le public (jeux de stratégie, jeux sportifs...). Le jour de la manifestation, un barbecue est proposé par l'association des habitants du Banc Vert.



© Jean-Luc COFFU - Région Hauts-de-France

>> Contacts

Bénéficiaire : ADUGES
Nom du projet : Fêtons l'été à Dunkerque
Nom : Carole JEANNE

Adresse : 50 Rue du Jean de Mail,
59 140 Dunkerque
Mail : direction.bancvert@adugas.org
Téléphone : 03 28 59 69 12

Association Montigny-en-Ostrevent

le samedi 25 août 2018 - Citée des Agneaux, Parc du Galibot

PRÉSENTATION DU PROJET

Le collectif de Montigny a défini la thématique de ses NQE sur la préservation de l'environnement.

L'accent sera mis sur le respect de la nature en y associant les aspects ludiques, culturels et sportifs. Cette manifestation aura lieu le samedi 25 août 2018 au Parc du Galibot, dans un cadre verdoyant.

Le collectif mobilise 170 bénévoles et envisage la mise en place de différents stands. Il fera appel à différents prestataires permettant la pratique de l'accrobranches et l'utilisation de gyropodes et de vélos électriques.

Des structures colorées et ludiques viendront compléter la manifestation. Tout au long de la journée, une restauration sera organisée en utilisant les produits de circuit court.



© MONTIGNY-EN-OSTREVENT - Région Hauts-de-France

>> Contacts

Bénéficiaire : Montigny Demain
Nom du projet : Soyons « Eco Logique »
Nom : Maria COBASBELLO

Adresse : Place Kennedy,
59 182 Montigny en Ostrevent
Mail : mcobas-bello@cc-coeurdostrevent.fr
Téléphone : 03 27 71 37 34

Etablissement Public de Coopération Culturelle
La Condition Publique

du vendredi 6 au dimanche 8 juillet 2018 -
quartier du Pile

PRÉSENTATION DU PROJET

"Pile au rendez-vous" est un festival participatif. La Condition Publique a choisi de travailler en continu toute l'année pour préparer la manifestation. La démarche mise en place se décompose en 6 étapes :

- d'octobre à février, des réunions ont été organisées, ouvertes aux habitants et aux associations.
- en février, soit 6 mois avant l'évènement, un appel à projets a été lancé afin d'élaborer la programmation.
- entre mars et avril, les projets sont sélectionnés et des réunions en groupe de travail sont mises en place. Les thématiques des circuits courts, zéro déchet, et agriculture urbaine sont mis en avant pour l'édition 2018.
- à partir de mai, des actions participatives de type atelier seront proposées avec les partenaires et les habitants.
- l'évènement festif se déroulera du 6 au 8 juillet 2018. Pour cette édition, la manifestation se tiendra près de l'Ecluse du Gallon d'eau. Des artistes et intervenants seront présents pour faire de cette journée un moment festif et convivial.
- un bilan et une évaluation de l'édition 2018 seront réalisés en juillet.



>> Contacts

Bénéficiaire : EPCC La Condition Publique
Nom du projet : Pile au rendez vous
Nom : Philippe CUNAT

Adresse : 14 Place Faidherbe, 59 100 Roubaix
Mail : p.cunat@laconditionpublique.com
Téléphone : 03 28 33 57 56

Les Projets d'Initiative Citoyenne



Association gestionnaire en prise directe avec les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (quartiers de veille compris)

Inclus dans la programmation et les enveloppes annuelles des EPCI concernés (fonctionnement)

IMPULSER

Dans le prolongement des actions soutenues par la politique de la ville visant à favoriser la citoyenneté active, dans des logiques de micro-projets soutenus par un budget participatif, la Région souhaite accompagner les dynamiques portés sur les quartiers des Hauts-de-France.

OBSERVER

Le PIC suscitent de nombreuses initiatives. L'observation de leur activité doit permettre de bien identifier les différentes thématiques de micro-projets et leurs effets sur la citoyenneté et l'implication des habitants et associations.

VALORISER

Au travers des 10 thématiques, il s'agira de mettre en avant l'impact et les effets des microprojets sur les quartiers prioritaires et sur la participation citoyenne.

10 Thématiques ciblées :

- Insertion par l'économique ;
- Innovation sociale ;
- Démocratie numérique et sensibilisation aux usages numériques ;
- Transition énergétique et écologique ;
- Valorisation des circuits courts ;
- Lutte contre l'isolement des personnes fragiles ;
- Lutte contre l'illettrisme ;
- Echanges de savoirs, entraide et soutien scolaires ;
- Valorisation et découverte du patrimoine et de l'histoire locale ;
- Créativité artistique
- Autre ?



AVEC LE PIC, DÉVELOPPEZ LA CITOYENNETÉ DANS VOTRE QUARTIER



Le fonds de travaux urbains

Quid ? Toute idée ou projet de **micro-aménagement** en lien avec la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté et l'entretien, la convivialité d'espaces publics (mais dont le foncier et/ou le bâti n'est pas forcément public) peut justifier l'intervention du FTU

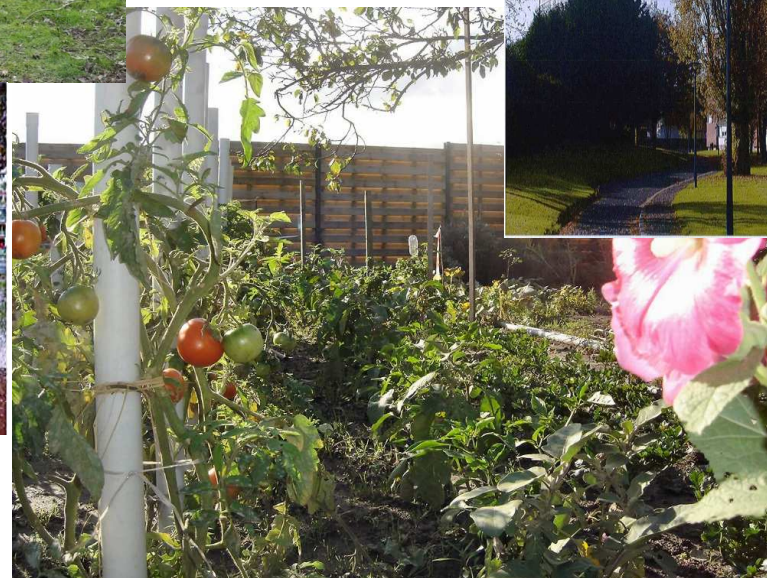
Les engagements des partenaires :

La commune s'engage à :

- ⇒ mettre en place un Comité de Gestion urbaine, lieu d'animation et d'interaction entre élus, techniciens, usagers, **en y associant pleinement les habitants** ;
- ⇒ mettre en place un système permettant de formaliser le suivi des micro-projets
- ⇒ Mobiliser 50 % de cofinancement local

La Région s'engage au titre de sa Politique d'écologie urbaine à :

- ⇒ mobiliser sa capacité d'expertise et d'ingénierie au service des projets
- ⇒ Favoriser les échanges d'expériences entre FTU
- ⇒ Cofinancer à 50 %



Quelques exemples de projets soutenus au titre d'un FTU :
plantation d'un verger, clôture de jardins, pose de nichoirs, aménagement
Boulodrome, création d'un espace de convivialité, sécurisation des déplacements
nocturnes par la pose de candélabres

Quelques actions illustratives (1/2)

	Nom action/démarche	Intérêt
CA de la Porte du Hainaut	Chantier d'insertion « entretien de nos berges, éco-pâturages et insertion » porté par Espoir Avenir	Découverte et formation autour d'un nouveau métier porteur
CA du Douaisis	Thématique GUP/cadre de vie : - Un territoire vu par ses habitants ; Fonds de Travaux Urbains de la CAD ; - "récup'urbaine"	Articulation entre : - projets structurants (mobilisant l'ensemble des acteurs locaux, implication des habitants dans leur expertise d'usage : de la conception à la réalisation mais nécessitant une forte implication d'ingénierie et de maintenir la dynamique) ; - une action de proximité, très opérationnelle mais sans recul sur les effets à moyen/long terme
CA Maubeuge Val de Sambre	Accompagner l'ingénierie locale la CAMVS sur des thématiques prioritaires (emploi, GUP, Santé, Éducation, Culture)	Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre de groupes de travail thématiques : méthodologie et conduite de projet ; identification des priorités municipales ; identification des critères d'éligibilité de projets ...
CA Valenciennes Métropole	« Un train de rénovation » sur le territoire de Valenciennes Métropole, portée par l'association "Hors Cadre"	Plateforme numérique qui rend visible la parole des habitants et des partenaires par le biais de projets : techniques, culturels, relatif à la mémoire des lieux, ... réalisés à la fois à l'échelle du quartier, mais également à l'échelle du territoire : 43 films sur http://www.notragora.com
CC Cœur d'Ostrevent	Mutualisation de 12 Projets d'Initiative Citoyenne (PIC)	Mutualisation et échange de pratiques entre structures autour des enjeux de citoyenneté
CC de Flandre Intérieure	Action d'accompagnement renforcé des jeunes vers l'emploi portée par la Mission Locale	Suivi personnalisé des jeunes pour le retour à l'emploi

Quelques actions illustratives (2/2)

	Nom action/démarche	Intérêt
CC du Pays de Mormal	Projet expérimental sur Le Quesnoy d'accompagnement à l'emploi avec une société locale Réflexo qui prévoit de recruter 50 personnes en 2019	Co financement croisé sur enjeux partagés : Département du Nord dans le cadre du dispositif CLÉA pour 16 bénéficiaires du RSA et PV Région pour 30 demandeurs d'emploi.
CC du Sud Avesnois	Gestion Urbaine de Proximité mobile sur Fourmies	Pour travailler la proximité, la présence sur les quartiers de Fourmies très éloignés du centre ville et le manque d'équipements sur ces quartiers, la ville mise sur une offre mobile, à travers un véhicule (car podium)
CC Pévèle-Carembault	Accompagnement à la mobilité	Démarche multipartenariale qui s'appuie sur un accompagnement individuel et collectif
CU de Dunkerque	Compagnons bâtisseurs : Auto-Réhabilitation Accompagnée (des logements)	Démarche d'amélioration du logement et de valorisation des compétences des habitants
Métropole Européenne de Lille	Au petit potager de Moulins (Lille)	Projet qui évolue au fil des ans, passage d'un jardin partagé à la fédération d'un collectif d'habitants pour la gestion. Ce dernier va être agrandi pour servir au développement d'activités liées à l'ESS visant la valorisation des compétences des habitants.



Organisation Régionale : politique et technique

Contrat de ville concerné	Référent service Cohésion Sociale et Urbaine	Elu (e) (s) référent Région
CU Dunkerque	SEVERIN Arnaud 0371271748 arnaud.severin@hautsdefrance.fr	Franck DHERSIN Benjamin PRINCE
CDC Flandres Intérieures	SEVERIN Arnaud 0371271748 arnaud.severin@hautsdefrance.fr	Valérie VANHERSEL Elizabeth BOULET
MEL	EPEE Hombeline 0371271744 Hombeline.epee@hautsdefrance.fr	Guillaume DELBAR (VP) Milouda ALA Grégory TEMPREMANT
CDC Pévèle Carembault	EPEE Hombeline 0371271744 Hombeline.epee@hautsdefrance.fr	Nadège BOURGHELLE - KOS
CDC Cœur d'Ostrevent	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Mady DORCHIES Corinne DEROO
CA Douaisis	AUTIN Frédéric 0371271732 frederic.autin@hautsdefrance.fr	Frédéric NIHOUS Jean-Paul FONTAINE
CA Porte du Hainaut	SEVERIN Arnaud 0371271748 arnaud.severin@hautsdefrance.fr	Monique HUON Salvatore CASTIGLIONE
CA Valenciennes Métropole	DELBARRE Romuald 0371271740 romuald.delbarre@hautsdefrance.fr	Aurore COLSON Grégory LELONG
CDC Pays de Mormal	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Marie-Sophie LESNE Guislain CAMBIER
CA Maubeuge Val de Sambre	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Benoit WACSAT Corinne DEROO
CDC Sud Avesnois	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Benoit WACSAT Corinne DEROO
CA de Cambrai	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Anne-Sophie BOISSEAUX Nathalie DOBRINOHA Frédéric LETURQUE
CDC du Caudrésis et Catésis	NOUI Sallah 0371271759 sallah.noui@hautsdefrance.fr	Anne-Sophie BOISSEAUX Salvatore CASTIGLIONE



Les politiques régionales au service de la politique de la ville

1. Les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI)

(le volet urbain du Programme Européen 2014-2020 FEDER FSE)

Avenants
en cours

2. La mobilisation du Droit Commun

3. Des crédits spécifiques

=> « Nos Quartiers d'été »

=> Soutien Régional à l'Emploi et à l'Innovation

=> La contribution au NPNRU

2. La mobilisation du Droit Commun

<http://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

The screenshot shows a web browser window with the URL guide-aides.hautsdefrance.fr/. The page features a navigation menu with the following items: ACTUALITÉS, AIDES, EMPLOI, LA RÉGION, AGENDA (highlighted in blue), and POSEZ VOS QUESTIONS. The logo for Région Hauts-de-France is visible on the left, along with social media icons for Facebook, Twitter, Instagram, and Snapchat. A search bar is located in the top right corner of the page.

Rechercher une aide

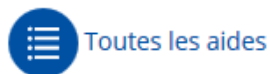
Public cible

Thèmes

Mots-clés

Vous cherchez un appel à projet ?

La mobilisation du Droit Commun : un exemple



Toutes les aides



Région
Hauts-de-France

Dispositif : Soutien aux initiatives associatives (INAS)

FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE

Objectif(s)

- Valoriser l'engagement,
- Lutter contre l'illettrisme,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

Bénéficiaires

Les associations dont le siège ou une antenne régionale se situe sur le territoire des Hauts-de-France. L'action menée au titre du projet devra également se dérouler sur ce même territoire.

Critères d'éligibilité :

La demande ne doit pas porter sur l'activité ou le fonctionnement de l'association. Il doit s'agir de projets spécifiques sur les thèmes ci-dessus

Une question
complémentaire ?

0 800 026 080

Service & appel
gratuits

ou rendez-vous
dans une antenne
de proximité

Forme

Modalités de financements :

- La subvention régionale sera au minimum de 2.000 €,
- Elle sera forfaitaire si elle est inférieure à 23.000 €,
- Seront éligibles les dépenses de fonctionnement.

Ne seront pas éligibles :

- Les salaires et charges de personnel relatifs à des emplois déjà soutenus par ailleurs par la Région,
- Les dépenses d'investissement,
- Les dotations aux amortissements,
- Les emplois des contributions volontaires en nature,
- toute dépense jugée non corrélée au projet à financer.

La subvention régionale ne pourra dépasser 40% de la dépense subventionnable.

Des co-financements publics et/ou privés devront nécessairement être mobilisés.

Les projets proposés ne pourront être soutenus que 2 ans au maximum.

Instruction

Demande en ligne :

- <https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?sigle=INAS>

Les demandes de subventions relatives à ce dispositif seront instruites en prévision de chaque Commission permanente ou séance plénière.



Crédits spécifiques : focus sur le Soutien Régional à l'Emploi et à l'Innovation

Figures imposées

(Objectif : 50 % de l'enveloppe de l'EPCI)

Co-financement de projets répondant aux **thématiques régionales fortes**

Participation Citoyenne
Innovation sociale Numérique

Développement économique
Accès à l'emploi et à la formation

Troisième Révolution Industrielle

Cadre de vie
Aménagements urbains

Fonds de Travaux urbains (FTU)

Figures libres

(Objectif : 50 % de l'enveloppe de l'EPCI)

Co-financement de projets répondant aux **spécificités du territoire**

Priorités locales
des contrats de ville

Dialogue avec les EPCI et collectivités locales

Projets d'Initiatives Citoyennes (PIC)

Orientations 2019 (1/2)

Thème : **Rénovation urbaine**

Objet : **Cadre d'intervention régional en faveur des quartiers de la Politique de la Ville 2017-2021**

Les crédits spécifiques Politique de la Ville de la Région Hauts de France

Ces crédits spécifiques comportent **des crédits en fonctionnement**, qui peuvent être mobilisés, dans le cadre et selon les modalités du présent appel à projet, jusqu'à 70% du coût total du projet dans la limite de 30 000 euros, et **des crédits en investissement** qui peuvent être mobilisés également jusqu'à 70% (50% pour les projets portés par les communes) dans la limite de 100 000 euros.

Compte tenu de l'enveloppe territoriale prédéfinie et de sollicitations de plus en plus importantes, une optimisation des financements régionaux à hauteur de 50% maximum sera fortement recherchée.

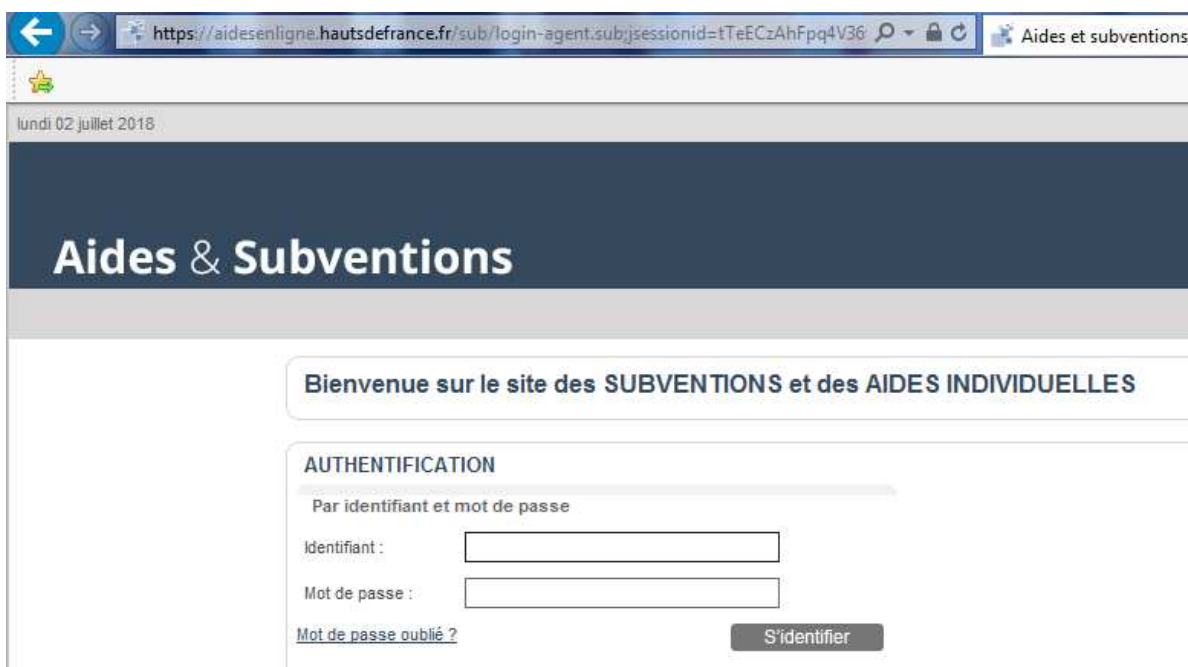
1. Appel à
projet EPCI

2. Pré-sélection
par service
instructeur Région
en lien avec
partenaires CDV

Orientations 2019 (2/2)

3. Demande
officielle auprès de
la Région via GALIS

 (nouveau 2019)



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/sub/login-agent.subjsessionid=tTeECzAhFpq4V36>. The page title is "Aides et subventions". The date "lundi 02 juillet 2018" is displayed. The main heading is "Aides & Subventions". Below this, a message reads "Bienvenue sur le site des SUBVENTIONS et des AIDES INDIVIDUELLES". The "AUTHENTIFICATION" section is titled "Par identifiant et mot de passe" and contains two input fields: "Identifiant :" and "Mot de passe :". A link for "Mot de passe oublié ?" is located below the password field. A "S'identifier" button is positioned to the right of the password field.

4. Instruction puis
délibérations Région



▶ Échéances de rentrée :

- ✓ Module d'initiation et sensibilisation à la Politique de la ville (automne)
- ✓ Journée MEL — La Politique de la ville, une politique innovante (novembre)

▶ Merci !

- ✓ Les éléments sur www.irev.fr